Super Mamie
Comité officiel

11 Place des Ecoles 07200 LABEGUDE - France
Tél : 00 33. (0)4 75 37 55 75 comitesupermamie@wanadoo.fr - www.supermamie.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom …….. Prénom …….. Nationalité ……
Née le ……/……/……à ……Âge ……. Nombres d'enfants :…….Nombre de petits enfants : …….
Adresse……
Ville ……. CP ……..Département ……..Région ……Pays ...……..
Tél. ……/…..…/……../……../……Portable …….
Email : .....

➪ Quelle est /ou a été votre activité professionnelle ?
➪ Pratiquez-vous une activité sportive ou artistique ? Si oui lesquelles ?
Quels sont vos Loisirs ou passe temps favoris :
➪ Quelle est la prestation artistique ou sportive (maxi 3mn) que vous avez choisie pour votre séquence Challenge :
➪ Quelle qualité vous reconnaît-on ? Quel défaut ?
➪ Quelle (s) activité (s) pratiquez-vous avec votre ou vos petits enfants ?
➪ Quelles sont les valeurs essentielles qui vous sont chères ?
➪ Quels sont d'après vous le rôle et la mission d'une grand-mère ?
➪ Quel message souhaitez-vous véhiculer au travers de cette élection ?
➪ Quelle est votre motivation pour participer à cette élection ?
➪ Avez-vous un souhait ou un rêve que vous aimeriez voir se réaliser ?
➪ Quel est votre chanteur (se)/ acteur (trice)/ écrivain ou personne médiatique préféré ? Pourquoi ?
➪ Adhérez vous à un club ou une association ? (si oui lesquels)
Votre fonction au sein du monde associatif :
➪ Faîtes vous des actions humanitaires à titre personnel ou au sein d'une fondation? (si oui lesquelles?)

Pour participer à l'élection, il faut que la candidate soit accompagnée par un de ses enfants et un de ses petits enfants. Sur scène, l'enfant et le petit enfant devront répondre, sous forme de texte, chanson ... chacun à 1 question : Pourquoi ma Maman est Super ? Pourquoi ma Mamie est Super ?

➪ Coordonnées :
Enfant : Nom …… Prénom ……. Age :……..
Tél. :……..... Email :.....
Petit enfant : Nom …… Prénom ……. Âge :……..
Tél. ……..... Email :.....

Si je suis élue « Super Mamie », je m'engage à participer aux autres étapes qualificatives de la 21ème tournée des Supers Mamies.

J'ai pris connaissance du règlement apposé au verso du bulletin d'inscription et j'en accepte les règles ainsi que toutes les décisions pouvant être prises par le Comité Officiel Super Mamie.

Je renvoie mon bulletin d'inscription accompagné de 2 photos (portrait et une en pied), une photocopie de justificatif de domicile et de ma carte d'identité, une enveloppe à mon nom et adresse ainsi que 3 timbres au tarif en vigueur à l'adresse du Comité Super Mamie.

Fait à _____le _____/_____/_____

Pour être valable, ce bulletin doit être signé Recto, verso (y compris le règlement).

Signature précédée de la Mention manuscrite« lu et approuvé », bon pour accord.

Règlement du 21ème Tour de France des Super Mamies

A l'occasion du 21ème Tour des Super Mamies, le Comité Super Mamie organise des élections afin de sélectionner les familles candidates pour la finale 2017. Les Super Mamies élues s'engagent ensuite à participer aux autres étapes qualificatives (régionale et/ou demi-finale) du 21ème tour des Super Mamies, puis si elles sont retenues, à l'élection de la Super Mamie 2017. Les inscriptions aux concours se font par le biais d'appels à candidatures dans la presse (radios, journaux, tv), mairies, associations .....

Pour participer les candidates doivent :

❖ Etre Grand-mère (filiation légitime ou adoptive), être française (pour participer à l'élection de Super Mamie France)

❖ Résider dans le secteur géographique de la sélection, sans distinction de race ou de religion.

❖ Etre libre de tout contrat d'agence, d'imprésario ou autres et de n'avoir jamais participé à des élections organises par des comités utilisant des titres similaires.

❖ Etre présentes le jour de l'élection avec un de leurs enfants et un de leurs petits enfants. Une lettre en cas d'empêchement pourra suppléer la présence d'un enfant ou d'un petit enfant. En demi-finale et en finale leur présence est obligatoire.

Les bulletins d'inscriptions seront envoyés par les candidates au COMITE OFFICIEL SUPER MAMIE avec 2 photos (portrait et une en pied), une photocopie de justificatif de domicile et d'une carte d'identité, une enveloppe à son nom et adresse ainsi que 3 timbres au tarif en vigueur.

Les présélections seront effectuées par le COMITE OFFICIEL SUPER MAMIE à réception des bulletins d'inscriptions.

LE COMITE OFFICIEL SUPER MAMIE se réserve toute liberté d'admettre, d'ajourner ou de refuser les candidatures. Les élections se présentent sous forme de spectacles.

Les candidates et leur famille devront s'illustrer sur scène dans 3 séquences qualificatives :

❖ **PRESENTATION** : L'enfant présente sa maman dans son parcours de vie, valeurs, solidarité...

❖ **EMOTION** : le petit enfant réserve un hommage surprise à sa Super Mamie. Cet hommage pourra se faire sous forme de texte, poème ou chanson et doit rester secret pour la candidate jusqu'à la séquence en scène …

❖ **CHALLENGE** : la candidate s'illustre dans une de ses passion ou un de ses talents (chant, danse, poème, gym, sketch…)

Chaque séquence ne devra pas dépasser 3 mn sur les étapes locales et 2mn en demi finale et finale nationale.

En région, les Super Mamies sont élues par un jury et par les votes du public qui se devront d'apprécier non seulement la personnalité mais aussi les valeurs qu'auront su faire pressentir chaque candidate lors des séquences qualificatives.

Les frais de transport des candidates et de leur famille pour se rendre aux élections restent à leur charge.

Une fois élues dans leur région, les Super Mamies peuvent se représenter au concours dans un délai de 5 ans à compter de leur date de leur élection. Les Super Mamies élues en finale n'ont plus le droit de se représenter.

Titre de Super Mamie : à l'issue de chaque élection, une Super Mamie est élue aux côtés d'une 1ère suppléante qui aura pour rôle et mission de la remplacer, en cas d'indisponibilité ou défaillance au règlement du concours, aux étapes suivantes.

Super Mamie est une marque déposée et reste la propriété du Comité Super Mamie.

L'écharpe remise aux super mamies élues reste la propriété du Comité Super Mamie, qui, pour une raison de non respect du règlement, de mauvaise conduite ou d'indisponibilité, sera en droit de la récupérer.

En acceptant le règlement, les candidates s'engagent, si elles sont élues, de participer aux étapes du 21ème tour des Super Mamies, télévisées ou non, ainsi qu'à tous enregistrements, répétitions et autres engagements inhérents à leur titre, sans en attendre aucune rémunération ni droit d'image.

Les candidates s'interdisent de participer à tout autre concours non homologués par le comité Super Mamie , de participer à des émissions télévisuelles, de répondre à des interviews, d'accepter des invitations officielles inhérentes à leur titre de Super Mamie, de profiter de la médiatisation de leur élection pour des fins personnelles, commerciales et/ou associatives sans en avoir averti le comité Super Mamie qui devra donner son accord par écrit, sous peine d'exclusion immédiate.

Le simple fait de déposer sa candidature implique l'acceptation pure et simple du règlement et des décisions prises par le Comité Super Mamie.

Informatique et liberté : Conformément à la loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données les concernant qui peut être exercé en écrivant à : Comité Officiel Super Mamie 11 Place des Ecoles 07200 LABEGUDE ou par mail à comitesupermamie@wanadoo.fr (n° de déclaration CNIL 1865085 v 0).

Pour valoir ce que de droit.

Lu et approuvé, le présent règlement.

Fait à_____ le_____

Signature

Précédée de la Mention manuscrite « lu et approuvé », bon pour accord**.**

Le titre « SUPER MAMIE FRANCE » est déposé à l'INPI sous le n°966115275 RCS B 40958516300010 –Lic2 et 3 n°60/42 et 60/287 Règlement déposé chez Me MARGO-DOYEN, Huissier associé à Chantilly.